

*Groupe Parole n°62*

*Lundi 18 juin à 20h*

*à la salle chorale à Semécourt*

---



Mariage dans une église de l'Oise  
*Se marier en Église, faire une fête et dire  
publiquement sa joie de croire que Dieu dit  
du bien de notre amour et croire qu'il  
est présent dans l'amour quotidien.*

## *Le mariage, une institution millénaire*

Khalil Gibran est l'auteur du livre « le Prophète » dont est extrait ce poème :

Alors Almitra parla de nouveau et dit :  
Et le Mariage, Maître ? Et il répondit, disant :  
Vous êtes nés ensemble et ensemble vous resterez pour toujours.  
Vous resterez ensemble quand les blanches ailes de la mort disperseront vos jours.  
Oui, vous serez ensemble jusque dans la silencieuse mémoire de Dieu.  
Mais qu'il y ait des espaces dans votre communion,  
et que les vents du ciel dansent entre vous.

Aimez-vous l'un l'autre, mais ne faites pas de l'amour une entrave :  
Qu'il soit plutôt une mer mouvante entre les rivages de vos âmes.  
Emplissez chacun la coupe de l'autre mais ne buvez pas à une seule coupe.  
Partagez votre pain mais ne mangez pas de la même miche.  
Chantez et dansez ensemble et soyez joyeux, mais demeurez chacun seul,  
De même que les cordes d'un luth sont seules cependant qu'elles vibrent de la même harmonie.

Donnez vos cœurs, mais non pas à la garde l'un de l'autre.  
Car seule la main de la Vie peut contenir vos cœurs.  
Tenez-vous ensemble, mais pas trop proches non plus :  
Car les piliers d'un temple s'érigent à distance,  
Et le chêne et le cyprès ne croissent pas dans l'ombre l'un de l'autre.

-----

Nous connaissons tous des couples engagés ensemble, physiquement et moralement, ayant fondé une famille sans avoir opté pour le mariage. Que pouvons-nous répondre à ceux qui font ce choix et disent : « Pourquoi se marier quand on vit déjà ensemble ? Et qu'est-ce que ça nous apporterait de nos marier à l'église ? » Ou encore : « ce n'est pas une signature qui change quelque chose ». Les couples mariés religieusement ont fait la promesse de durer toujours. Témoignent-ils par leur attitude et leurs paroles, de la force qu'ils puisent dans cette promesse pour tenir bon quand les vents contraires se lèvent dans la traversée des jours ? Cette promesse relie ceux qui la font à un modèle d'amour qui transcende l'amour humain, pour le faire durer.

Tel est le fond de cette réflexion.

Bonne lecture,

Marie-Reine

## CONTEXTE

La lecture suivante du texte de Marc, nous met en présence d'un groupe de pharisiens en compagnie de Jésus ; les pharisiens questionnent Jésus sur un cas de conscience, celui de la répudiation des épouses : « *est-il permis à un mari de renvoyer sa femme* » ? Dans un autre évangile la question se complète ainsi : « ... *pour n'importe quel motif* ? » (Mt 19, 3) :

En ce temps-là, des pharisiens abordèrent Jésus et, pour le mettre à l'épreuve, ils lui demandaient : « Est-il permis à un mari de renvoyer sa femme ? » Jésus leur répondit :

« Que vous a prescrit Moïse ? » Ils lui dirent : « Moïse a permis de renvoyer sa femme à condition d'établir un acte de répudiation. » Jésus répliqua : « C'est en raison de la dureté de vos cœurs qu'il a formulé pour vous cette règle. Mais, au commencement de la création, Dieu les fit homme et femme. À cause de cela, l'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme, et tous deux deviendront une seule chair. Ainsi, ils ne sont plus deux, mais une seule chair. Donc, ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas ! » De retour à la maison, les disciples l'interrogeaient de nouveau sur cette question. Il leur déclara : « Celui qui renvoie sa femme et en épouse une autre devient adultère envers elle. Si une femme qui a renvoyé son mari en épouse un autre, elle devient adultère. » (Fin de la lecture brève)

Des gens présentaient à Jésus des enfants pour qu'il pose la main sur eux ; mais les disciples les écartèrent vivement. Voyant cela, Jésus se fâcha et leur dit : « Laissez les enfants venir à moi, ne les empêchez pas, car le royaume de Dieu est à ceux qui leur ressemblent. Amen, je vous le dis : celui qui n'accueille pas le royaume de Dieu à la manière d'un enfant n'y entrera pas. » Il les embrassait et les bénissait en leur imposant les mains. (Marc 10, 2-16)

### Ni oui ni non

En posant la question « *est-il permis à un mari de renvoyer sa femme* », les Pharisiens s'appuient sur un verset du Deutéronome qui commence ainsi : « *Lorsqu'un homme prend une femme et l'épouse, puis trouvant en elle quelque chose qui lui fait honte, cesse de la regarder avec faveur, et qu'il rédige pour elle un acte de répudiation et le lui remet en la renvoyant de chez lui...* » (Dt 24, 1). Le divorce existait et la coutume de l'acte de répudiation s'était établie. Sans cette lettre de répudiation, la femme ne peut pas se remarier. Mais qu'en pense Jésus : *Est-il permis de répudier* ? Il ne cautionne pas la répudiation ; il les renvoie à leurs connaissances

bibliques et leur fait remarquer que l'acte de répudiation est fait pour préserver les femmes de la dureté de cœur des maris. Jésus ne donne pas directement une réponse, il aide ses interlocuteurs à chercher eux-mêmes les éléments de réponse. Il attire le regard des hommes de loi sur une autre dimension, un tout autre terrain que celui de la loi. Il se réfère au projet de Dieu « au commencement de la Création », le projet dont tout découle : le projet auquel l'homme, c'est-à-dire l'humanité en général (hommes et femmes indissociables) ne doit rien changer. On est là au cœur du mystère du projet de Dieu.

### « UN » depuis l'origine

Jésus renvoie l'étude du cas de conscience au sens originel de l'union entre l'homme et la femme, le sens que Dieu a donné dès la création de l'homme et de la femme. En les créant homme et femme à son image (Gn 1,27) il leur demande d'aimer à sa manière. « *Le visage de deux personnes qui s'aiment révèle quelque chose du mystère de Dieu* » écrit le cardinal Martini.

Nous savons qu'aimer à la manière de Dieu, c'est la vocation de chaque être humain. Ici, dans la demande des pharisiens, Jésus relit (et relie) cet amour dans le contexte d'une union entre l'homme et la femme tels que Dieu les a créés : un « vis à vis » capable de s'unir par amour, de donner la vie par amour et d'être fidèles par amour. **La vraie destinée du couple, c'est d'être l'image de Dieu.**

« L'HISTOIRE SOCIOLOGIQUE » DU MARIAGE au fil du temps

### **Un contrat de solidarité**

Le mariage a été considéré pendant des siècles comme le fondement élémentaire de l'organisation de la vie en société.

Il devient par ce fait, une institution.

On trouve trace du mariage **dans les sociétés les plus primitives**. Les anthropologues avancent le fait que le mariage instaurait une sorte de solidarité entre clans potentiellement ennemis et il participait ainsi à préserver la paix dans la vie des groupes.

Dans **l'Antiquité gréco-romaine**, le mariage figurait parmi les devoirs civiques, il jouait un rôle crucial tout simplement parce qu'il était la promesse de naissances à venir. Il était considéré comme le socle de la famille. Conçu comme un contrat qui peut être dissout, cette union n'avait pas de dimension spirituelle, bien que des sacrifices rituels étaient donnés pour se rendre les dieux propices.

### **Spiritualité et indissolubilité**

Le mariage chrétien fondé sur le consentement mutuel des époux, apparaît au **début du Moyen-Âge** et met des siècles avant d'être formalisé.

C'est lors du Concile de Trente en 1542, qu'il prend sa forme canonique actuelle. Il devient indissoluble « *il est à l'image de l'amour inconditionnel du Christ et à l'image de Dieu à son peuple* » explique la théologienne Hélène Bricout. À cette époque, il n'existait que ce seul mariage religieux reconnu par l'Église et par la société.

### **Mariage civil et mariage religieux**

**La révolution française** introduit le mariage civil par la loi du 20 septembre 1792 ; pour autant, souligne Hugues Fulchiron professeur de Droit à Lyon3 : « *le mariage ne change pas de nature. Indépendamment du sacrement, il demeure l'union d'un homme et d'une femme et mariage, procréation et filiation restent intrinsèquement liés* ». À cette même date, le divorce est à nouveau autorisé pour être aboli en 1816 par la Restauration.

### **Forme actuelle du mariage civil**

C'est sous cette forme du code Napoléon (indissolubilité et filiation uniquement dans le cadre du mariage) que la société d'après 1805 hérite de l'institution du mariage.

## QUAND LA SOCIÉTÉ SE FAIT LE MIROIR DE CE QUE LES GENS PENSENT

Le mariage est fortement remis en cause depuis une cinquantaine d'années, à un point tel qu'aujourd'hui le mariage n'est plus reconnu comme une institution fondatrice de la famille.

Quelles raisons à cela ?

### **Deux lois bousculent l'institution du mariage**

L'une, depuis 2005, prévoit que **les enfants légitimes et naturels sont égaux en droit** quel que soit le statut de leurs parents : mariés ou pas, unis ou séparés. La présomption de paternité n'est plus le cœur du mariage. Cela a pour conséquence qu'il n'y a plus obligation de passer par les liens du mariage pour que les enfants héritent de la légitimité paternelle.

L'autre, la loi sur le **divorce par consentement mutuel** a été promulguée en 1975 suite à une chanson de Michel Delpech, *Les divorcés*. Elle raconte l'histoire d'un couple qui se sépare avec bienveillance. Elle a fait bouger la mentalité de l'époque.

### **« N'y avait-il rien d'autre à faire » ?**

Une phrase interpelle dans le texte de la chanson : « *jure-moi que ça sera mieux, qu'il n'y avait rien d'autre à faire...* ». N'y avait-il rien

d'autre à faire avant de prendre la décision de divorcer ? Ce constat coloré de souffrances sonne comme un gâchis parce qu'au fond, c'est comme s'il y avait à l'intérieur de soi des ressources inutilisées, des ressources qui auraient permis de dépasser le stade des motifs invoqués pour le divorce. Quelque chose qui dit qu'au-delà de l'amour humain parfois si difficile à mettre en œuvre pour beaucoup de personnes, il y a quelque chose de plus grand, quelque chose qui tire vers le haut, qui rend meilleur et qui soutient dans la durée l'engagement pris dans le mariage. Quelque chose qui dit que, même si l'amour humain présent au début de la rencontre semble ne plus être là, il y a pourtant quelque chose qui a des racines bien plus profondes et demeure pour toujours (pour tous les jours). L'empreinte indissoluble de l'amour de Dieu.

« L'HISTOIRE SPIRITUELLE » DU MARIAGE CATHOLIQUE a pour projet de fonder une communauté de vie dans laquelle l'homme et la femme avec leurs enfants expriment par leur amour, l'amour de Dieu pour l'humanité. Il repose sur quatre piliers qui nomment les qualités de l'alliance de Dieu avec les hommes : liberté, fidélité, indissolubilité et fécondité. L'étude de ces quatre piliers fait partie de la préparation au mariage ; chacun peut s'en inspirer : jeunes mariés ou mariés depuis 20000 jours (55 ans !), séparés par le décès de l'un ou par un départ voulu, ou ayant fait le choix de prendre un autre chemin, car tous nous sommes fait pour la relation.

### Les fondations du mariage :

Il s'agit d'abord d'**une condition : la liberté** : être libre de choisir son conjoint, libres de s'engager mutuellement sans contraintes extérieures, libre de ses entraves personnelles (égo, défauts, préjugés...) pour faire place à l'autre et le laisser s'épanouir : « *Si tu m'aimes, deviens celui ou celle que la vie t'appelle à être* » ! C'est un travail à faire toute une vie dans la confiance pour approcher, dans le respect de l'autre, l'équilibre d'un « vouloir libre » exprimé dans « *veux-tu me prendre pour époux* » ?

Puis vient un **premier engagement**, celui de la **fidélité** : pour beaucoup, le mariage n'est plus la porte d'entrée du couple, il y a aussi le concubinage, le Pacs où l'on ne doit rien à l'autre. Opter pour le mariage comporte un certain nombre de droits et de devoirs. Choisir le mariage sous-entend que l'un et l'autre adhèrent aussi à la fidélité mutuelle. Quel sens donner à la fidélité aujourd'hui ? Christiane Singer a écrit : « *Qui a songé à leur dire qu'une seule chose les portera : la fidélité à ce qu'il leur a été donné de pressentir en l'instant où ils ont le plus aimé* »  
Un **deuxième engagement** est celui de l'**indissolubilité**. Elle est nourrie et entretenue

par le « vouloir durer ». Pourquoi l'Église insiste-t-elle tant sur l'indissolubilité ? Le Père Philippe Marsset donne son éclairage sur Croire.Com. : « *Quand un homme et une femme se donnent l'un à l'autre pour toujours dans le mariage, ils créent entre eux et avec d'autres personnes des réalités indissolubles. Par exemple leur histoire affective, sentimentale, sexuelle est indélébile, indissoluble ; elle a existé même si cette histoire est détruite par une autre union. C'est parce que la réalité humaine vécue dans l'histoire d'un couple est indissoluble, que l'Église propose une réalité sacramentelle indissoluble. C'est comme si Dieu venait protéger en l'homme ce qui est fragile : sa capacité à être fidèle, à durer... Un divorce est la destruction d'une réalité indissoluble* ».

Enfin, le quatrième pilier est considéré comme un **fruit**, c'est la **fécondité**. Ce n'est pas uniquement accueillir l'enfant dans le couple, c'est aussi donner ou créer différentes formes de vie pour le bien du couple: ouverture à l'autre, rencontrer d'autres personnes, être lumineux dans le monde, prendre sa place dans la société, faire croître les talents, être généreux...

### COMMENT L'ÉGLISE ACCOMPAGNE-T-ELLE LES PERSONNES DIVORCÉES ?

« *Le bal des divorcés* » : Cette annonce vue sur des affichettes dans la rue, a inspiré ainsi Mgr Lebrun, évêque de St Etienne : « *... Il y avait ce désir d'aller manifester aux divorcés que, pour moi, ce ne sont pas des divorcés mais des personnes qui ont divorcé. Plus encore, je souhaitais leur dire, avec ou sans paroles : combien je suis parfois blessé par le sentiment que plusieurs ont, d'être rejetés par l'Église, parce qu'ils ont divorcé ; combien mon amitié reçue de Dieu, ne peut se diviser entre les personnes qui sont fidèles à leur projet de mariage et celles que je ne peux juger et qui ont pris un autre chemin ; combien je veux prendre avec moi un peu de leur souffrance, du moins m'en approcher ; combien surtout, je veux les regarder tous et toutes avec le même regard d'espérance* ».

« PRENEZ BIEN SOIN DE VOTRE AMOUR ! » (Cardinal Martini)

Une phrase de l'évangile cite Jésus : « *Le royaume des cieux est à ceux qui ressemblent aux enfants* ». Les enfants ne connaissent pas la dureté du cœur, celle qui empêche d'aimer. Osons traverser les jours, sans la dureté du cœur et en aimant car sûrs d'être aimés. (Marie-Reine HUG [www.paroissesdubilleron.fr](http://www.paroissesdubilleron.fr))